# Régime général de l'obligation approfondi

#### Infos pratiques

> ECTS: 4.5

> Nombre d'heures : 24.0

> Langue(s) d'enseignement : Français

> Niveau d'étude : BAC +5

> Période de l'année : Enseignement dixième semestre

> Méthodes d'enseignement : En présence

> Forme d'enseignement : Cours magistral

> Ouvert aux étudiants en échange : Oui

> Campus : Campus de Nanterre

> Composante : Droit et science politique

> Code ELP: 4J0FRGOC

> En savoir plus: site web de la formation https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-prive-JWQE9R02/droit-du-patrimoine-JX38TPMQ.html

#### Présentation

Ce cours, qui s'inscrit dans le prolongement du cours de régime général de l'obligation dispensé durant le cursus antérieur, est l'occasion d'approfondir l'étude des mécanismes utiles à la pratique de la gestion de patrimoine : terme, condition, cession de créance, subrogation, obligations plurales, etc.

# **Objectifs**

maîtriser les mécanismes civils qui sont au coeur de la création, de la transmission et de l'extinction des créances

### Évaluation

Contrôle continu

## Pré-requis nécessaires

aucun pré-requis nécessaire mais avoir suivi le cours de régime général des obligations est préférable. A défaut, prévoir une mise à jour

# Contact(s)

> Marc Pichard

Responsable Formation initiale mp@parisnanterre.fr

> Olivier Deshayes

Responsable Formation initiale odeshayes@parisnanterre.fr